

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD 27 JAN. 2025



MOTO-CLUB: moto-club Belleysan
E-MAIL: mcbelleysan@live.fr
TÉLÉPHONE: 0635288078
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Bettinelli Lucas

N° D'ÉPREUVE FFM: 193
DATE: 21/06/2025
LIEU: Marignieu 01300

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	Besson Gerard	Licence : 003824
Président du Jury ou Arbitre* -----	Micollet Sandrine	Licence : 046556
Membre du Jury -----	Hugues Dorian	Licence : 222814
Membre du Jury -----	Lagrange Eric	Licence : 135956
Commissaire technique responsable -	Sulpice Christian	Licence : 022644
Responsable du chronométrage -----	<i>Perret Bénédicte</i>	Licence : <i>263476</i>

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
85cc	9	15	classe 1	45 euros
125cc	13	+	classe 2 - 125cc 2t	55 euros
mx2	15	+	classe 2	55 euros
mx1	15	+	classe 3 et 4 et moto électrique	55 euros
veteran	40	+	125 2t/450 4t	55 euros

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Bourgeois Jean-Bpatiste		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Belley 01300	Temps de trajet (en min)	10 min

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	terrain des erruts	Longueur du circuit	1730
Adresse	01300 Marignieu	Largeur minimum de la piste	6
		Largeur de la grille	40
		Longueur de la ligne droite de départ	92
		Nombre d'OCP*	17
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **45**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : ...
En manche : ...

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **Le 24/01/25**



Association Loi 1901
Mairie de Belley - 11 Boulevard de Verdun - 01300 BELLEY
SIRET : 431 914 431 00017 - NAF : 9319Z
AFF : FFM 0128
mcbelleyan@live.fr

VISA DE LA LIGUE

DATE: **30 JAN. 2025**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26500 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE :
NUMÉRO :

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : moto-club Belleysan

DATE :

LIEU :



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
17h-20h	Contrôles administratifs		
17h-20h	Contrôles techniques		
07h00-09h15	Contrôles administratifs		
07h00-09h15	Contrôles techniques		
09h30-09h45	Essais Libres	veterans	15min
09h50-10h05	Essais Libres	85 cc	15min
10h10-10h25	Essais Libres	125cc	15min
10h30-10h45	Essais Libres	open série 1	15min
10h50-11h05	Essais Libres	open série 2	15min
11h10-11h25	Essais Chronométrés	veterans	15 min
11h30-11h45	Essais Chronométrés	85 cc	15 min
11h50-12h05	Essais Chronométrés	125cc	15 min
	Repas		
13h30-13h45	Essais Chronométrés	open série 1	15min
13h50-14h05	Essais Chronométrés	open série 2	15min
14h10-14h30	Manche 1	veterans	15min+1t
14h35-14h55	Manche 1	85cc	15min+1t
15h00-15h25	Manche 1	125cc	20min+1t
15h30-15h55	Manche 1	mx2	20min+1t
16h00-16h25	Manche 1	mx1 + consolante mx2	20min+1t
	Entracte		
17h15-17h35	Manche 2	veterans	15min+1t
17h40-18h00	Manche 2	85cc	15min+1t
18h05-18h30	Manche 2	125cc	20min+1t
18h35-19h00	Manche 2	mx2	20min+1t
19h05-19h30	Manche 2	mx1 + consolante mx2	20min+1t

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : moto-club Belleysan

DATE :

LIEU :

<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
20h00	Remise des Prix		